

SPHPF
Syndicat des Praticiens Hospitaliers de
Polynésie Française
Président : Dr M. LEVY

EPS
Fédération des Praticiens de Santé
Président : Dr S. BRAMLI

SNHG
Syndicat National des Hôpitaux
Généralistes
Président : Dr A. JACOB

Le SHU
Syndicat des Hospitalo-Universitaires
Président : Pr O. BOYER

SNOHP
Syndicat National des Odontologues
des H. Publics
Président : Dr P. LARRAS

SNPEH
Syndicat National des Pédiatres des
Etablissements Hospitaliers
Président : Dr E. CIXOUS

SNPH-CHU
Syndicat National des PH de CHU
Président : Dr J.M. BADET

SPEP
Syndicat des Psychiatres d'Exercice
Public
Président : Dr M. TRIANTAFYLLOU

SYNPREFH
Syndicat National des Pharmaciens des
Etablissements Publics de Santé
Président : Dr C. BORONAD

SYNPPAR
Syndicat des Praticiens Hospitaliers à
Temps Partiels
Président : Dr A. ORGIBET

SNMInf
Syndicat National des Maladies
Infectieuses
Président : Dr Hugues AUMAÎTRE

SCPF
Syndicat des Chirurgiens Pédiatres
Français
Présidente : Dr H. LE HORS

SPH
Syndicat du service Public Hospitalier
Présidente : Dr E. MANCEL

SYNDIF
Syndicat des Internistes Français
Président : Pr P. ROBLÔT

SPEEP
Syndicat des Médecins Exerçant en
Milieu Pénitentiaire
Présidente : Dr E. CHAIGNE

CNAH
Confédération Nationale des Assistants
des Hôpitaux
Président : Dr Jean-Marie FARNOS

FNASE
Fédération Nationale des Associations
de Sages-femmes
Présidente : Mme MASCART

PARIS, le 6 avril 2021

L'INPH en visioconférence avec le Ministre de la Santé Monsieur Olivier VERAN Le 2 avril 2021

Le 2 avril 2021, l'INPH répondant à l'invitation du Ministre de la Santé Monsieur Olivier VERAN, a pris acte des propositions du Gouvernement lors d'une visioconférence.

1° Le reclassement des praticiens hospitaliers en prolongation d'activité. Cela permettra à un grand nombre de nos collègues d'atteindre le dernier nouvel échelon. Cette demande récurrente de l'INPH a été reconnue d'urgence en cette période de pandémie.

2° Les textes sur le statut de praticien hospitalier (*statut unique, valences contractuelles, praticiens contractuels, simplification du concours de praticien hospitalier*), sortiront cet été et seront opérationnels dès l'automne prochain.

3° Une intervention du Ministre a été remarquée concernant son engagement à intervenir en faveur d'une amélioration prochaine des carrières des Hospitalo-Universitaires.

L'INPH a évoqué les sujets qui risquent de faire rupture, avec les pouvoirs publics, comme :

- 1° L'insuffisante médicalisation de la gouvernance.
- 2° L'annonce sans cesse différée de la cinquième plage horaire reconnaissant la pénibilité de la profession (notamment concernant les spécialités à gardes).
- 3° Le raccourcissement nécessaire de la grille salariale d'au moins 4 ans.
- 4° L'indispensable réforme des hôpitaux publics.

L'INPH a donc pris acte des points positifs d'annonces faites par le Ministre.

Toutefois, l'INPH a consacré l'essentiel de son intervention aux sujets qui restent en suspens depuis trop longtemps afin d'obtenir garanties et délais.

Il sera indispensable de multiplier les réunions de travail comme celle du comité de Ségur prévue le 12 avril prochain en visioconférence.

L'INPH a marqué l'implication du Ministre sur nos réalités et nos difficultés indépendantes pour beaucoup de l'actuelle période pandémique, mais aggravées par celle-ci. Les paroles ont été fortes de part et d'autre. Nul doute que les propos échangés permettront des avancées dans les prochaines semaines.

D'autres rendez-vous sont donc pris, notamment pour le vérifier.

L'INPH est et restera vigilant.

Rachel BOCHER
Présidente de l'INPH